

Projet de programme

**Colloque sur l'importance d'une meilleure prise en compte de l'égalité femmes-hommes
dans les processus d'enregistrement des faits d'état civil**

**15 décembre 2022 au Centre culturel canadien, Paris
et en ligne via Teams**

13h45 – 14h : Arrivée et installation des participants

14h-14h20 : Ouverture des travaux

- ✓ Discours de bienvenue de la Représentante du **Gouvernement du Nouveau-Brunswick, Madame Katia Blanchard LAPEYRE**, Conseillère principale et Correspondante nationale auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie
- ✓ Discours de la Représentante du **ministère de l'Europe et des affaires étrangères français, Mme Clélia CHEVRIER**, Directrice adjointe du Développement Durable
- ✓ Intervention de l'Administrateur de l'OIF, **Monsieur Geoffroi MONTPETIT** (*en ligne*)

14h20-14h30 : Témoignage - Madame Laurence DUMONT, Ancienne députée française, co-auteure du Rapport d'information de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française, sur les enfants sans identité

14h30 - 15h30 : Panel 1 - Regards croisés sur les discriminations à l'égard des filles/femmes dans l'enregistrement des faits d'état civil : De quoi s'agit-il ?

Modératrice : **Maître Dominique ATTIAS**, Avocate, Présidente de la Fédération des barreaux d'Europe

- **Intervention préliminaire : Monsieur Amadou DIOUF**, Chef de Section des initiatives sous-régionales, de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies, Bureau sous régional pour l'Afrique de l'Ouest : l'état civil des femmes et des filles : état des lieux et principales tendances
- **Maître Abdoulaye HARISSOU**, Notaire, Secrétaire général de l'Association du Notariat Francophone : Les principaux obstacles à l'enregistrement des enfants par leurs mères et à l'enregistrement des filles : le cas du Cameroun
- **Honorable Madame Nantarie TOURÉ**, députée Section Côte d'Ivoire : Les conséquences du non-enregistrement des naissances sur les droits des femmes et des filles
- **Madame Catherine LAGACÉ**, Secrétaire générale d'Elections Québec, Secrétaire générale du Réseau des Compétences Electorales Francophones : L'égalité entre les femmes et les hommes dans la conduite des processus électoraux : défis et pistes d'action pour les organismes de gestion des élections (*en ligne*)

15h30 – 15h45 : sessions de questions-réponses avec l'audience

15h45 – 16h : pause café

16h – 17h30 : Panel 2 – Mécanismes et outils pour l'accélération de l'enregistrement des filles et la reconnaissance des femmes à déclarer les naissances de leurs enfants

Modératrice : **Madame Michèle VIANÈS**, Présidente de l'Association Regards de Femmes

- **Madame Cécilie MODVAR**, Représentante régionale de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest : L'UNICEF dans la lutte contre les discriminations à l'état civil (à confirmer)
- **Madame Maria Begoña LASAGABASTER**, Directrice de la Division pour l'égalité des genres, UNESCO : L'école, vecteur de lutte contre les discriminations à l'état civil
- **Madame Joséphine MUKESHA** : Directrice générale de l'Agence nationale d'identification au Rwanda : Les bonnes pratiques dans la lutte contre les discriminations à l'enregistrement des faits d'état civil : le cas du Rwanda (en ligne)
- **Monsieur Ibrahim MALANGONI** : Directeur général de l'état civil du ministère de l'Intérieur au Niger : Les bonnes pratiques dans la lutte contre les discriminations à l'enregistrement des faits d'état civil : le cas du Niger
- **Intervention conclusive : Monsieur André Franck AHOYO**, Délégué général du Fonds Urgence identité Afrique : Comment casser la « chaine de condamnation à l'inexistence juridique » des femmes et filles de l'espace francophone

17h30 – 18h : Session de questions-réponses avec l'audience

18h : Clôture des travaux